ONU environnement CMS

MÉMORANDUM D'ENTENTE SUR LA CONSERVATION DES REQUINS MIGRATEURS

CMS/Sharks/MOS3/Doc.12.1
25 septembre 2018
Français
Original: Anglais

3e Réunion des Signataires
Monaco, 10 – 14 décembre 2018
Point 12 de l'ordre du jour

PROJET DE STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION POUR LE MDE REQUINS

(préparé par le Groupe de travail intersessions)

1. Le présent document contient en Annexe 1 un projet de « Stratégie de communication et de sensibilisation » qui a été élaboré par un Groupe de travail intersessions (GTI) spécialisé et en Annexe 2 des notes explicatives.

2. Lors de leur deuxième Réunion (MOS2), les Signataires du MdE Requins sont convenus d'élaborer une « stratégie de communication et de sensibilisation » pour le MdE Requins. Cette tâche a été incluse dans le Programme de travail 2016-2018 comme activité 27 :

   Élaborer une stratégie de communication et de sensibilisation pour le MdE, en particulier :

   - *Créer une identité visuelle distincte pour le MdE Requins ;*
   - *Développer un site Web distinct pour le MdE Requins ;*
   - *Créer une adresse de courriel distincte ;*
   - *Sensibiliser les organisations et organes pertinents, en consultation avec les Signataires ;*
   - *Sensibiliser, en consultation avec les Signataires, les États de l'aire de répartition non signataires et en particulier ceux pour lesquels les captures, le commerce et la consommation des requins sont importants.*

   Selon le cas, aligner la communication avec la Stratégie de communication pour les espèces migratrices (en préparation).

3. À cette fin, un GTI a été établi lors de la MOS2 pour préparer une stratégie à présenter à la MOS3. Le groupe était présidé par l'Australie et la Colombie. Les autres membres étaient l'Afrique du Sud, l'Allemagne, le Costa Rica, les États-Unis d'Amérique, la Nouvelle-Zélande, le Sénégal, l'UE et la Humane Society International.

4. À la demande du GTI, le Secrétariat a préparé un projet pour discussion, conçu sur le modèle de la stratégie de communication de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eaux migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA)[1], qui est un autre accord au sein de la Famille CMS. La Stratégie de l'AEWA a été adoptée par les Parties à l'AEWA à la 6e Réunion des Parties à l'AEWA en 2015 et a été considérée par le GTI comme un bon exemple de ce que devrait être une stratégie de communication et de sensibilisation en termes de structure et de niveau de détail.

5. Le premier projet contient différentes options, qui reflètent les points de vue différents des Signataires à la MOS2, sur la manière de communiquer le MdE aux publics cibles. En particulier, il a été examiné dans quelle mesure il faudrait insister sur le degré d'affiliation du MdE avec sa Convention mère la CMS. Le projet contient donc les deux options suivantes comme base pour les débats par le CTI :

   a) communiquer au sujet du MdE en tant que partie intégrante de la Famille CMS
   b) communiquer au sujet du MdE en tant qu'instrument indépendant sans lien visible avec la CMS

   Le GTI a développé le projet plus largement mais a décidé de retenir les deux options pour examen par les Signataires. Les options ont un code couleur en bleu (option a) et en vert (option b). Le texte en noir s'applique aux deux options.

6. Le projet de stratégie de communication et de sensibilisation est présenté à l'Annexe 1. Afin de fournir des orientations aux participants à la Réunion et d'aider à la prise de décisions, des notes supplémentaires figurent en Annexe 2.

Action requise:

La Réunion est invitée à :

a) Examiner le « Projet de stratégie de communication et de sensibilisation » figurant à l'Annexe 1, en tenant compte des notes du Secrétariat présentées à l'Annexe 2 et proposer des changements le cas échéant ;

b) Adopter la Stratégie en tant que document d'orientation pour la communication pour le MdE Requins.

[1] Stratégie de communication de l'AEWA: http://www.unep-aewa.org/sites/default/files/publication/AEWA_communication_strategy_adopted_by_MOP6.pdf

ANNEXE 1

PROJET DE STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION POUR LE MÉMORANDUM D'ENTENTE SUR LA CONSERVATION DES REQUINS MIGRATEURS (MdE REQUINS)

La présente stratégie de communication et de sensibilisation expose la future approche du MdE Requins en matière de communication stratégique fondée sur des messages clés pour décrire son travail et son créneau [et la façon dont ceux-ci s'inscrivent dans le contexte plus large de la conservation de la biodiversité marine, du développement durable et de la sécurité alimentaire au niveau mondial].

Elle définit également les objectifs, les approches et les principes qui s'alignent sur ceux de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), Convention mère du MdE Requins.

La Stratégie de communication se propose de servir de document d'orientation à tous les principaux acteurs de la communication du MdE Requins ou « parties prenantes », notamment le Secrétariat, les Signataires, les partenaires coopérants et la CMS.

La stratégie a pour objectif d'ensemble de soutenir la mise en œuvre du MdE Requins et de faire mieux connaître le MdE Requins en tant que seul instrument mondial pour conserver et gérer les requins à l'échelle planétaire.

Concernant sa structure, la stratégie de communication a été modelée sur celle de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie, qui est un instrument contraignant en conformité avec l'Article IV (3) de la CMS.

Avant-propos

De nombreuses espèces de chondrichthyes ont enregistré des déclins dramatiques au cours des 60 dernières années en dépit de leur importance écologique, y compris pour des populations dont la subsistance dépend d'écosystèmes marins sains. Une évaluation de l'UICN par Dulvy et al., qui a été entreprise en 2014 a révélé qu'environ 30 pour cent des espèces de requins et de raies qui ont été évaluées (et suffisamment documentées) étaient menacées d'extinction, et selon laquelle la situation des raies est encore plus grave que celle des requins[2].

[2] Dulvy et al. 2014. Extinction risk and conservation of the world's sharks and rays. eLife 2014; 3:e00590 DOI: 10.7554/eLife.00590

Le MdE Requins contribue de manière significative à la mise en œuvre de l'Objectif d'Aichi 6, des ODD 12 et 14 ainsi qu'au Plan stratégique de sa Convention mère sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS)[3]. Le MdE Requins a clairement identifié le besoin de procéder à des recherches ciblées pour informer les gestionnaires des pêches et les experts en conservation sur des actions prioritaires pour assurer l'utilisation durable et la conservation des élasmobranches à travers le monde. Les espèces marines en général, mais en particulier les espèces à forte vocation migratrice et largement répandues, nécessitent une approche globale internationale de la conservation et de la gestion. Comme premier accord de cette sorte, le MdE Requins rassemble les États de l'aire de répartition sur une échelle mondiale pour convenir des activités susmentionnées et intégrer celles qui comprennent des processus politiques et administratifs importants dans le secteur des pêches.

1. Qu'est-ce que le MdE Requins de la CMS ?

Le Mémorandum d'entente sur la conservation des requins migrateurs (MdE Requins) a été créé en 2010 pour atteindre ou conserver un état de conservation favorable des requins migrateurs[4] en se fondant sur la meilleure information scientifique disponible et en tenant compte des caractéristiques socio-économiques et autres valeurs de ces espèces pour les populations des États Signataires. Le MdE Requins vise à trouver des moyens de faire face aux principales menaces pesant sur les requins, principalement les prises non durables, les prises accessoires ainsi que la perte et la dégradation des habitats. Il représente un accord intergouvernemental spécialisé conclu sous l'égide de la CMS conformément à l'Article IV, paragraphe 4, de la Convention.

Il a une envergure mondiale car les Signataires sont des États de l'aire de répartition[5] ou des organisations d'intégration économique régionale[6]. Le MdE Requins est jeune et ne cesse de s'élargir. À la fin de 2017, il comptait 48 Signataires couvrant toutes les régions du monde. Le MdE Requins est un instrument juridiquement non contraignant, mais il montre l'engagement politique des Signataires concernant la conservation et la gestion durable des requins.

[3] **Objectif d'Aichi 6:** D'ici à 2020, tous les stocks de poisson et d'invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés d'une manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes, de telle sorte que la surpêche soit évitée, des plans et des mesures de récupération sont en place pour toutes les espèces épuisées, les pêcheries n'ont pas d'impacts négatifs marqués sur les espèces menacées et les écosystèmes vulnérables, et l'impact de la pêche sur les stocks, les espèces et les écosystèmes restent dans des limites écologiques sûres. **ODD n°12** : Consommation et production durables – Établir des modes de consommation et de production durables ; **ODD n°**14 : Vie aquatique – Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

[4] Selon la définition du MdE Requins, « requin » signifie toute espèce de chondrichthyes, qui inclut les requins, les raies, les poissons-scies et chimères.

[5] Tout État qui exerce sa juridiction sur une partie quelconque de l'aire de répartition des requins migrateurs, ou un État dont les navires battant son pavillon procèdent à des prélèvements sur les requins migrateurs en dehors des limites de juridiction nationale, ou ont le potentiel de le faire.

[6] Une organisation constituée d'États souverains d'une région donnée qui a compétence à l'égard des questions régies par le présent Mémorandum d'entente et a été dûment autorisée, conformément à son règlement intérieur, à signer le présent Mémorandum d'entente.

2. La communication à l'appui de l'objectif du MdE Requins

Les efforts de communication sont indispensables pour soutenir un certain nombre d'objectifs du MdE Requins – par exemple contribuer à la mise en œuvre du MdE Requins, sensibiliser davantage le public aux questions liées à la conservation des requins, et rehausser la réputation du MdE Requins auprès des décideurs en tant qu'autorité des Nations Unies de premier plan, neutre et crédible pour la conservation des requins à l'échelle planétaire. Les efforts de communication stratégique porteront essentiellement sur un travail en coopération avec des protagonistes clés sur des thèmes prioritaires afin de :

- ✓ **Mettre en lumière les acquis et l'efficacité du MdE Requins et de son plan de conservation associé** – en communiquant largement les objectifs et le créneau du MdE Requins et en montrant les activités efficaces en cours pour mettre en œuvre le MdE ;
- ✓ **Démontrer l'importance du MdE Requins en tant qu'instrument pour conserver et gérer les requins au niveau mondial** – divulguer les exemples d'actions de coopération et de conservation mondiales réussies qui ont lieu dans le cadre du MdE Requins, y compris le renforcement des capacités, l'appui à la recherche, la coopération avec des organisations pertinentes, l'élaboration de lignes directrices et de recommandations scientifiques.
- ✓ **Faire connaître les raisons de l'importance des requins** – notamment les différentes valeurs attachées aux requins, leur importance pour la diversité biologique, leur rôle dans les écosystèmes et leur importance pour le développement durable – pour susciter un intérêt pour la conservation des requins, et élever le niveau de priorité attribué à la conservation et à la gestion des requins dans l'agenda politique (au niveau tant national qu'international) ;
- ✓ **Attirer l'attention sur les menaces pesant sur les requins** – par exemple la pêche illégale et non durable et les prises accessoires, la perte d'habitats, les débris marins – en décrivant les mesures à prendre pour faire face aux menaces et faire en sorte que toute utilisation soit durable.

La stratégie de communication vise à :

- ✓ Accroître le nombre de Signataires et de partenaires coopérants et renforcer les engagements pris par les Signataires et les partenaires coopérants actuels ;
- ✓ Enrôler des partenaires et mobiliser des ressources en faveur de la conservation et de la gestion des requins migrateurs ;
- ✓ Renforcer la coopération avec les organisations de pêche pertinentes, les AME et les Conventions et plans d'actions sur les mers régionales.

3. Les objectifs du MdE Requins

L'objectif principal du MdE Requins est de « parvenir à un état de conservation favorable des requins migrateurs et de leur habitat en se fondant sur la meilleure information scientifique disponible et en tenant compte des caractéristiques socio-économiques et autres valeurs de ces espèces pour les populations des États signataires » (texte du MdE Requins, paragraphe 5).

Cinq autres objectifs constituent les fondements du Plan de conservation :

I. L'amélioration de la connaissance des populations de requins migrateurs par le biais de recherche, surveillance et l'échange d'information ;
II. La garantie que la pêche pour les requins est durable ;
III. La garantie dans la mesure du possible de la protection des habitats critiques et des corridors migratoires et les étapes critiques de la vie des requins ;
IV. L'augmentation de la sensibilisation du public aux menaces qui pèsent sur les requins et leur habitat, et le renforcement de la participation du public aux activités de conservation ;
V. Le renforcement de la coopération nationale, régionale et internationale.

La conservation et la gestion des requins et de leurs habitats ont un impact sur plusieurs domaines de politique internationale, en particulier ceux ayant trait à la pêche, au développement durable et à la biodiversité. Pour que le développement soit durable, il doit tenir compte des besoins des populations, ainsi que des environnements dans lesquels ils vivent - dont les animaux sauvages, y compris les requins, comme partie intégrante. Avec la famille CMS et les autres AME, le MdE Requins contribue aux objectifs de développement durable (ODD) en aidant à associer la conservation et l'utilisation durable des requins ainsi que la protection de leurs habitats critiques, en reconnaissant les différentes valeurs attachées aux requins et aux moyens de subsistance qu'ils soutiennent.

4. Définition du créneau du MdE Requins

- ✓ **Associer conservation et utilisation durable :**

  Le MdE Requins est fortement axé à la fois sur la protection et sur l'utilisation durable des requins. Son but général, maintenir et améliorer l'état de conservation des requins, reconnaît aussi les besoins économiques des États de l'aire de répartition. Afin de contribuer à la gestion durable de la pêche au requin, le MdE est chargé de coopérer avec les organisations de pêches pertinentes. Dans ce contexte, le MdE Requins a pour rôle de promouvoir ses décisions prises dans une perspective écosystémique sur la conservation et la gestion des requins dans les forums sur les pêches.

- ✓ **Plateforme mondiale unique pour les espèces de chondrichthyes :**

  Le MdE Requins est le seul instrument intergouvernemental consacré exclusivement à la conservation international des espèces de chondrichthyes inscrites à l'Annexe I du MdE ainsi que leurs habitats naturels. L'accord contribue à rehausser l'importance en termes politiques de la conservation des requins et de leurs habitats au niveau tant national qu'international sur une échelle globale. Il complète et appuie d'autres accords et conventions mondiaux, notamment ceux portant sur des questions liées aux pêches, à la biodiversité et à la conservation de l'habitat – y compris la CMS, la CITES, la CDB, les RSCAP (Conventions et plans d'action sur les mers régionales), la FAO et les ORP. En outre, il renforce l'échange d'information et formule des recommandations aux États de l'aire de répartition et à d'autres instances s'occupant de la conservation et la gestion des pêches au bénéfice des requins dans une perspective écosystémique.

- ✓ **Appui aux Signataires et aux États de l'aire de répartition pour la mise en œuvre :**

  La mise en œuvre est déterminante pour le succès du MdE Requins. Par conséquent, le MdE Requins offre un réseau d'experts et de partenaires pour aider les États de l'aire de répartition à exécuter leurs engagements au titre du MdE Requins. Par le biais de la coopération internationale et régionale, il facilite l'échange de connaissances, de méthodologies, de politiques et de concepts.

5. Protagonistes clés

En tant que traité intergouvernemental mis en place pour favoriser la coopération internationale au sein des pays et des autres groupes d'intérêt, le MdE Requins rassemble une communauté d'acteurs qui se consacrent tous à la conservation et à la gestion des requins globalement. Ces acteurs participent souvent en tant que partenaires stratégiques à la communication mais peuvent être également un public cible pour des activités de communication.

<u>Protagonistes clés :</u>

Les principaux acteurs de la communication sont :

- ✓ Signataires

  Les Signataires du MdE Requins sont représentés par des points focaux qui ont été nommés au sein des ministères responsables ou d'autres institutions dans leurs pays. Les points focaux sont, conformément à l'Article 15 du MdE Requins la personne centrale qui communique avec le gouvernement. Un point focal communique normalement avec d'autres points focaux, des représentants d'autres États de l'aire de répartition et avec le Secrétariat.

- ✓ Le Secrétariat

  Le Secrétariat, en tant qu'acteur de la communication joue un role de facilitateur en réunissant les différents protagonistes clés et en fournissant les outils et les orientations internationaux qui sont nécessaires pour appuyer les efforts de communication dans leur ensemble. En outre, le Secrétariat est chargé de sensibiliser aux menaces pesant sur les requins et aux besoins de conservation en général. Le Secrétariat est un communicateur clé en ce qui concerne l'engagement avec d'autres organisations et partenaires pertinents ainsi qu'avec la communauté scientifique.

- ✓ Partenaires coopérants

  Les partenaires coopérants jouent aussi un rôle clé en communiquant largement les objectifs du MdE Requins, les menaces aux requins, les besoins de conservation, les connaissances sur la conservation, et les besoins en matière de recherche.

- ✓ CMS

  En tant que Convention cadre et Convention mère du MdE Requins, la CMS joue le rôle de soutien et promeut les activités et les objectifs du MdE Requins.

Il est important de noter que tous les acteurs principaux mentionnés ci-dessus peuvent agir en qualité d'exécutants des activités de communication et jouer le rôle de partenaire stratégique, de défenseur d'une cause ou même d'intermédiaire, tout en pouvant être, selon le contexte, les groupes cibles des efforts de communication.

Groupes cibles:

Les groupes cibles les plus courants du MdE Requins incluent les gouvernements et en particulier les décideurs des États de l'aire de répartition signataires et non signataires.

- ✓ Signataires
- ✓ États de l'aire de répartition non signataires
- ✓ Organisations internationales pertinentes (ORGP, ORP, RSCAP, FAO, CITES)
- ✓ Donateurs
- ✓ Grand public (selon le communicateur)
- ✓ Secteur privé (par exemple, le Marine Stewardship Council - MSC)
- ✓ Organismes de recherche
- ✓ Parties prenantes (industrie de la pêche, communautés locales)

Les groupes cibles doivent être restreints et définis en fonction du sujet, du contexte et de la campagne spécifique de communication planifiée - pour inclure, par exemple, les populations habitant près des côtes, les consommateurs tels que les communautés de pêche locales, le secteur du tourisme, ou l'industrie de la pêche – en tenant toujours compte du contexte et des buts des efforts de communication.

Tableau 1: Matrice de communication: les communicateurs et leurs groupes cibles

La matrice ci-dessous indique avec quels groupes cibles les principaux communicateurs du MdE Requins communiquent.

Groupes cibles **Communicateurs**	**Signataires**	**États de l'aire de répartition**	**Communauté scientifique**	**Organisations pertinentes**	**Donateurs**	**Grand public**	**Secteur privé**	**Organismes de recherche**	**Parties prenantes**
Secrétariat du MdE Requins	x	x	x	x	x	(x)	x	x	x
Signataires	x	x		x		x	x	x	x
Partenaires coopérants	x	x	x	x	x	x	x	x	x
CMS					x	(x)		x	x

6. Approche en matière de communication

Option a : une marque comme partie intégrante de la Famille CMS (et de l'ONU Environnement)

Les efforts de communication du MdE Requins seront alignés sur la marque d'ensemble de la Convention et de la Famille CMS, en tant que partie du PNUE, pour construire et renforcer encore davantage une identité commune autour d'espèces, de thèmes et de sujets prioritaires. Ces priorités devront être guidées par le mandat général défini par les textes de la Convention et du MdE Requins, ainsi que par les décisions adoptées par les Signataires.

L'accent est mis sur:

- ✓ Approche thématique – afin de faciliter la communication selon les sujets, les problèmes et les espèces reconnues prioritaires ;
- ✓ Partenariats stratégiques – en travaillant en coopération avec les acteurs clés afin de prendre en main plus stratégiquement les objectifs communs, tout en reliant ces efforts conjoints avec le MdE Requins et la Famille CMS (par exemple, partenaires coopérants, ambassadeurs, porte-paroles) ;
- ✓ Choix du moment et événements spéciaux - efforts planifiés pour achever les processus du MdE Requins et de la Famille CMS dans les moments où l'attention mondiale et médiatique est la plus importante – notamment autour des conférences (COP) et réunions (MOP) principales et autres événements, en tenant compte des manifestations d'autres organisations clés.

Option b : une marque comme instrument indépendant sous l'égide de l'ONU

Les efforts de communication du MdE Requins viseront à déterminer sa place unique dans le monde en tant que plateforme pour la conservation et la gestion des requins au niveau mondial.

Ces priorités seront guidées par le mandat général établi par le MdE Requins et ses Annexes.

L'accent est mis sur :

- ✓ Approche thématique – afin de faciliter la communication selon les sujets, les problèmes et les espèces reconnues prioritaires ;
- ✓ Partenariats stratégiques – en travaillant en coopération avec les acteurs clés afin de prendre en main de manière plus stratégique les objectifs communs, tout en rattachant ces efforts conjoints au MdE Requins (par exemple, partenaires coopérants, ambassadeurs, porte-paroles) ;
- ✓ Choix du moment et événements spéciaux - efforts planifiés pour achever les processus du MdE Requins dans les moments où l'attention mondiale et médiatique est la plus importante – notamment autour des conférences (COP) et réunions (MOP) principales et autres événements, en tenant compte des manifestations d'autres organisations clés pour profiter de la plus grande attention des médias et faciliter la mise en place de partenariats.

7. Principes de communication

Le travail de communication du MdE Requins est guidé par les principes suivants :

- ✓ Fourniture d'informations scientifiquement fiables ;
- ✓ La présentation en fonction des publics (différences culturelles, géographiques, socioéconomiques, générationnelles, etc.) ;
- ✓ Langues (anglais, français et espagnol autant que possible et autres langues le cas échéant) ;
- ✓ Non-conflictuel, coopératif.

8. Outils et filières

Les outils et filières de communication du MdE Requins sont identiques à ceux utilisés par la CMS comprenant :

- ✓ Le site Web
- ✓ Les communications directes (notifications, enquêtes, invitations)
- ✓ La presse et les médias (communiqués de presse, interviews)
- ✓ Les médias sociaux (Twitter, Facebook)
- ✓ L'audiovisuel et le numérique (présentations, interviews)
- ✓ Les événements spéciaux (célébrations de l'ONU et campagnes associées)

9. Marque

Option a: en tant que partie intégrante de la Famille CMS (et de l'ONU Environnement)

Conformément à l'Article IV (4) de la CMS, le MdE Requins devrait être reconnu comme partie intégrante de la Famille CMS dans son ensemble et de l'ONU Environnement[7] par lequel la CMS est administrée. Cette affiliation devrait être visible dans toutes les communications et être utilisée dans tous les outils de communication. La marque en tant que partie de la CMS aidera à transmettre le message, à savoir que le MdE Requins a pour but la mise en œuvre et est guidé par la CMS et ses objectifs et décisions généraux.

A) Site Web:

Le site Web du MdE Requins est géré comme sous-page du site Web de la Famille CMS, partageant la URL de la Convention.

B) Logos

Dans toutes les formes de communication, qui comprennent les en-têtes de lettres, les présentations, les documents de réunion, les médias en ligne, le site Web, etc.), le logo du MdE Requins (sous sa forme actuelle) est utilisé avec les logos de la CMS et de l'ONU Environnement. Cela démontre la forte affiliation du MdE Requins avec sa Convention mère et l'ONU Environnement.

[7] Le Programme des Nations Unies pour l'environnement a changé de nom récemment, passant de sa forme abrégée PNUE à ONU Environnement. Néanmoins le débat est encore ouvert sur cette question. Dans le présent document, nous utilisons ONU Environnement.

C) Courriel: name@un.org

D) En-têtes de lettres/ titres des documents/ titres des présentations :

Toutes les en-têtes de lettres, les titres des documents et des présentations incluent les logos du MdE Requins, de la CMS et de l'*ONU Environnement*. Les étiquettes/numéros des documents de réunion commenceront par CMS/Sharks/….

E) Médias sociaux / médias:

Le MdE Requins relie ou partage des comptes de médias sociaux avec la CMS et se présente comme parte intégrante de la CMS en ce qui concerne les éditoriaux, les communiqués de presse et autres produits médiatiques.

Option b : en tant qu'accord indépendant

Le MdE Requins devrait être communiqué comme accord indépendant, à part, avec sa propre identité, ses priorités et ses membres. Cette indépendance devrait être démontrée dans toutes les communications et à l'aide de tous les outils de communication.

A) Site Web:

Le MdE Requins a son propre site Web et sa propre URL.

B) Logos

Option b 1:

Dans toutes les formes de communication, qui comprennent en-têtes de lettres, présentations, documents de réunion, médias en ligne, médias sociaux, sites Web, etc.), seul le logo du MdE Requins (sous sa forme actuelle) sera utilisé. Cela donnera au MdE une indépendance visuelle en tant qu'accord autonome. Le MdE Requins sera associé aux décisions prises sous d'autres organisations gouvernementales internationales.

Option b 2 :

Dans toutes les formes de communication, qui comprennent en-têtes de lettres, présentations, documents de réunion, médias en ligne, médias sociaux, sites Web, etc., seul le logo du MdE Requins (sous une forme alternative sans mentionner la CMS dans le titre) sera utilisé.
Il y a aussi d'autres options, par exemple le logo du MdE Requins avec soit le logo de l'ONU, soit le logo d'ONU Environnement.

C) Courriel: name@sharksmou.org and/or name@un.org

D) En-têtes de lettres, titres des documents/titres des présentations :

Toutes les en-têtes de lettres, les titres de documents et les présentations comprendraient le logo du MdE Requins.
Les étiquettes et numéros des documents commenceraient par Sharks MOU/….

E) Médias sociaux / médias :

Le MdE Requins utilise des comptes de médias sociaux autonomes et communique lui-même comme indépendant dans les communiqués de presse et autres produits médiatiques.

Liste des acronymes

AC	Comité consultatif
AME	Accord multilatéral sur l'environnement
CDB	Convention sur la diversité biologique
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CMS	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage
COP	Conférence des Parties
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
MOS	Réunion des Signataires
MOU	Mémorandum d'entente
ODD	Objectif de développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ORGP	Organisation régionale de gestion des pêches
PFN	Point focal national
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement (ONU Environnement)
RFB	Organisme régional de pêche
RSCAP	Conventions et plans d'action sur les mers régionales

ANNEXE 2

NOTES EXPLICATIVES SUPPLÉMENTAIRES SUR LE PROJET DE STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

Concernant la « Marque » (paragraphe 9 du projet de stratégie)

1. Une marque du MdE Requins en tant que partie de l'ONU Environnement et de la CMS mettrait en relief le caractère du MdE Requins en tant qu'instrument de conservation. Le MdE Requins pourrait bénéficier des réalisations engrangées sous la Convention mère et ses nombreux membres (126 Parties contre 46 Signataires). Présenter le MdE Requins dans le contexte de sa Convention mère serait particulièrement utile, car le MdE Requins est un accord conforme à l'Article IV(4) de la CMS. Il peut donc être considéré comme un instrument qui vise à mettre en œuvre la CMS. L'affiliation avec l'ONU Environnement peut être un avantage car ce dernier est bien connu, a de multiples partenariats et un système de communication perfectionné dont le MdE Requins pourrait bénéficier. Actuellement, en tant que partie intégrante du Secrétariat de la CMS, le Secrétariat du MdE Requins utilise la même marque que la Convention mère.

2. Comme l'a soulignée la MOS2, certains Signataires estiment qu'une marque du MdE Requins en tant qu'accord indépendant sans une affiliation visuelle avec la CMS ou l'ONU Environnement pourrait renforcer la capacité du MdE Requins à attirer des États de l'aire de répartition qui ne sont pas Parties à la CMS. L'aspect de l'utilisation durable, qui traditionnellement n'est pas associé à la CMS, pourrait être mis davantage en exergue par une marque en tant qu'accord indépendant.

3. Cette approche a déjà été appliquée par un autre accord associé de la CMS, l'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels (ACAP), particulièrement apprécié par les organisations de pêche auxquelles il fournit une expertise sur l'état de conservation des oiseaux de mer et la réduction des prises accessoires. L'ACAP, bien qu'étant un accord conforme à l'Article IV (3) de la CMS ne porte pas de marque visuelle indiquant qu'il est membre de la Famille CMS. Le Secrétariat tient à souligner que l'ACAP n'est pas administré par l'ONU Environnement.

Concernant le « site Web » (paragraphe 9 du projet de Stratégie)

4. Il y a des pour et des contre concernant un site Web partagé avec la Famille CMS. Faire partie du site Web de la Famille CMS permet de réduire les coûts relatifs au développement, à la maintenance et à la sécurité du site. Le MdE Requins a intérêt à être présenté sur un site hautement sophistiqué, avec plusieurs bases de données qui sont connectées au site Web, par exemple pour les documents de réunion, les contacts et les pages d'actualités.

5. Si le MdE Requins avait son propre site Web avec sa propre URL, il aurait une entière flexibilité en ce qui concerne la structure et la conception de l'information du site Web. L'information pourrait être plus facile et plus rapide d'accès pour les utilisateurs et une URL distincte soulignerait l'indépendance de l'instrument.

6. Toutefois, un site Web distinct devrait être beaucoup moins professionnel, et ce pour des raisons financières. Le Secrétariat de la CMS ne fournirait pas d'appui dans le domaine de la technologie de l'information. On notera par ailleurs que les questions de sécurité en matière de technologie de l'information ont été une des principales raisons pour lesquelles le site Web du MdE sur les tortues marines de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est a été récemment intégré dans le site Web de la Famille CMS après plusieurs attaques de pirates informatiques.

7. Le MdE Requins est actuellement géré en tant que sous-page du site Web de la Famille CMS, comme plusieurs autres Accords associés et MdE qui ont été conclus sous l'égide de la Convention mère.

8. Le MdE Requins bénéficie de cet arrangement de plusieurs façons. Les coûts des services concernant l'accueil, la sécurité et la maintenance sont partagés entre les différents accords. Surtout, le MdE Requins bénéficie de la structure et de la conception professionnelle du site Web ainsi que des bases de données qui ont rapport avec le site Web, permettant de gérer les contacts, les documents et les pages relatives aux réunions.

9. L'inconvénient de cet arrangement est qu'il présente une flexibilité réduite concernant la structure et la conception du site Web. Mais l'inconvénient le plus grave pourrait être la place cachée qu'occupe la page du MdE Requins. Comme d'autres MdE, la page du MdE Requins n'est accessible qu'à partir du menu de la page principale.

Site Web: www.cms.int/sharks

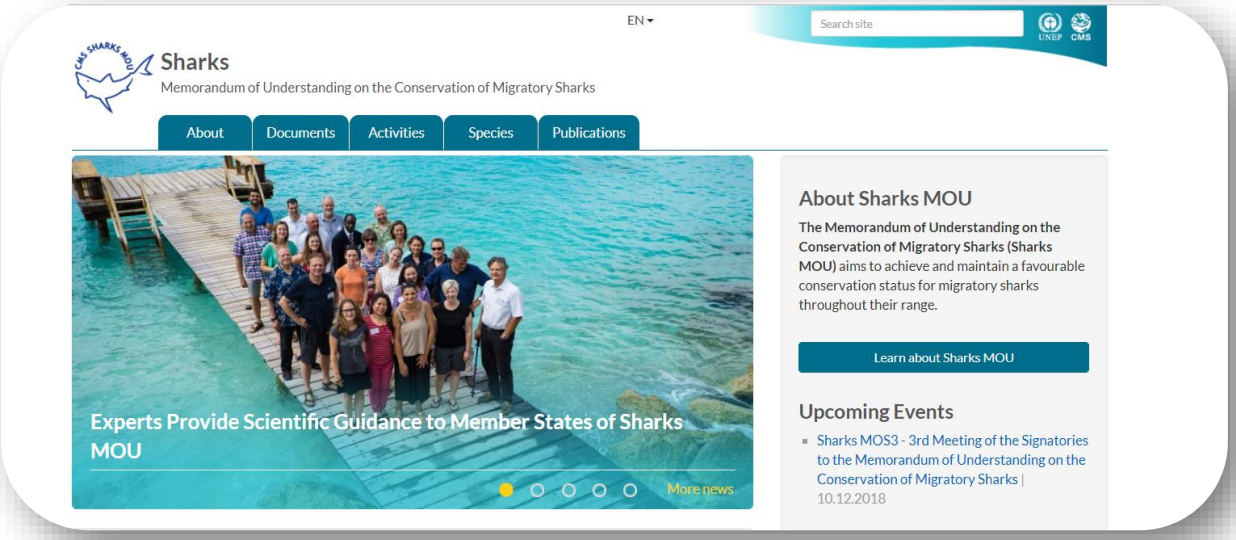

Navigation:

Page d'accueil de la CMS (www.cms.int)

Menu: 1. Instruments (passer la souris dessus)
2. Mémorandum d'entente (cliquer)

MdE Requins (www.cms.int/sharks) (cliquer)

Concernant le « courriel » (paragraphe 9 du projet de Stratégie)

10. L'ONU est en train de changer ses protocoles de courriel rompant avec les organisations individuelles (UNEP.ORG, UNDP.ORG) pour passer à un.org. standardisé. Bientôt tout le personnel de l'ONU dans le monde en aura besoin pour accéder à des outils administratifs importants. À ce stade, il n'est pas clair si la CMS conservera son adresse cms.int pour l'utilisation extérieure en plus de l'adresse un.org car avoir plus d'une adresse comporte des coûts supplémentaires. L'adresse standardisée un.org pourrait en partie résoudre la distinction entre les options a et b, montrant le MdE Requins comme partie intégrante de l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble.

Concernant « les en-têtes de lettres, titres des documents/titres des présentations » (paragraphe 9 du projet de stratégie)

11. Actuellement, le MdE Requins utilise sa propre en-tête qui met en relief son logo, mais porte aussi en petit les logos de la CMS et de l'ONU Environnement. Les en-têtes des documents suivent une présentation identique comme le montrent les documents de la présente réunion. Les numéros des documents commencent par CMS/Sharks/…… Ce format est utilisé depuis la MOS1. Lorsqu'il a été demandé au Secrétariat de faire des présentations sur le MdE Requins, il a suivi une approche assez flexible. En fonction du public ciblé, l'affiliation du MdE Requins avec la CMS était soulignée ou non.

Concernant les « médias sociaux » (paragraphe 9 du projet de Stratégie)

12. Le MdE Requins applique actuellement une approche mixte. Sur Facebook, le MdE est représenté par le compte général de la Famille CMS, alors que sur Twitter le MdE a créé son propre compte. Étant donné le peu de temps dont dispose le petit Secrétariat du MdE Requins et qu'un travail professionnel et efficace sur les médias sociaux exige des compétences spécialisées, il pourrait être difficile pour les Secrétariats de maintenir leurs propres comptes sur les médias sociaux sur les deux portails. Partager les comptes avec la Famille CMS par contre, allégerait la charge de travail du Secrétariat du MdE Requins et permettrait au MdE d'avoir un groupe beaucoup plus large d' « amis » et de « fans ».

Facebook: Convention on Migratory Species (UNEP-CMS)

Twitter: @SharksMOU